

2020



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,  
notre énergie aussi

RAPPORT D'ACTIVITÉ

# Édito

La création d'Énerg'iv en septembre 2018 a permis de mettre à disposition des acteurs publics, privés et citoyens d'Ille-et-Vilaine un outil dédié au déploiement des projets d'énergie renouvelable. Agilité, transparence, réactivité, participation citoyenne, ancrage territorial, efficacité ... autant de mots qui reflètent notre volonté d'action. Le pari semble réussi, car après deux ans d'existence, ce sont plus de 50 projets en développement ou en exploitation, reflétant dans leur forme et leur nature la diversité de notre intervention : projets privés, publics ou citoyens ; énergies

éoliennes, photovoltaïques, ou méthanisation ... et le tout sur l'ensemble des intercommunalités du département.

Énerg'iv est aujourd'hui un outil opérationnel au service des élus pour atteindre les objectifs en Énergie Renouvelable des PCAET des 18 intercommunalités du département.



Président  
Directeur  
Général  
d'Énerg'iv



Auditeur  
Général  
d'Énerg'iv

12  
prises de participation  
dans des sociétés filiales

50  
projets photovoltaïques

30  
projets d'ombrières  
photovoltaïques

6  
collectifs citoyens  
accompagnés

1  
tracker photovoltaïque  
en service

Un portefeuille de projets  
photovoltaïques de

**48MWc**

dont **36,9 MWc** au sol,  
**4,8 MWc** sur ombrière  
et **5,6MWc** en toiture

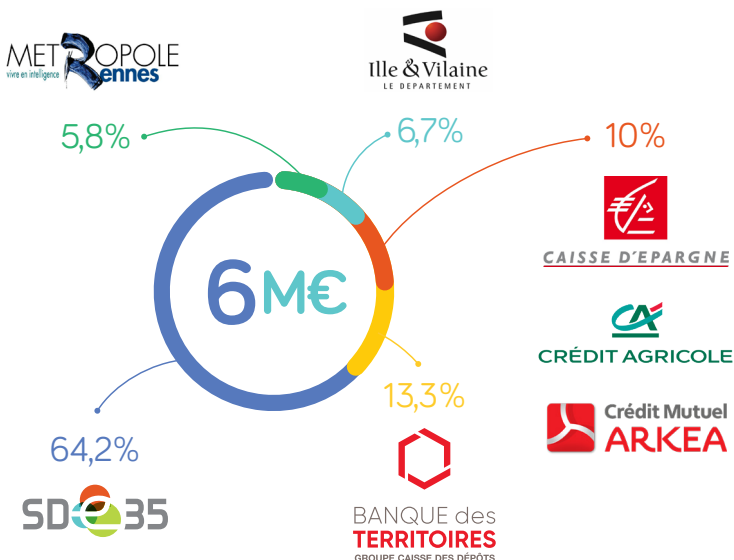
Objectif de productible à 5 ans :  
120 GWh/an

## Les actionnaires d'Énerg'iv

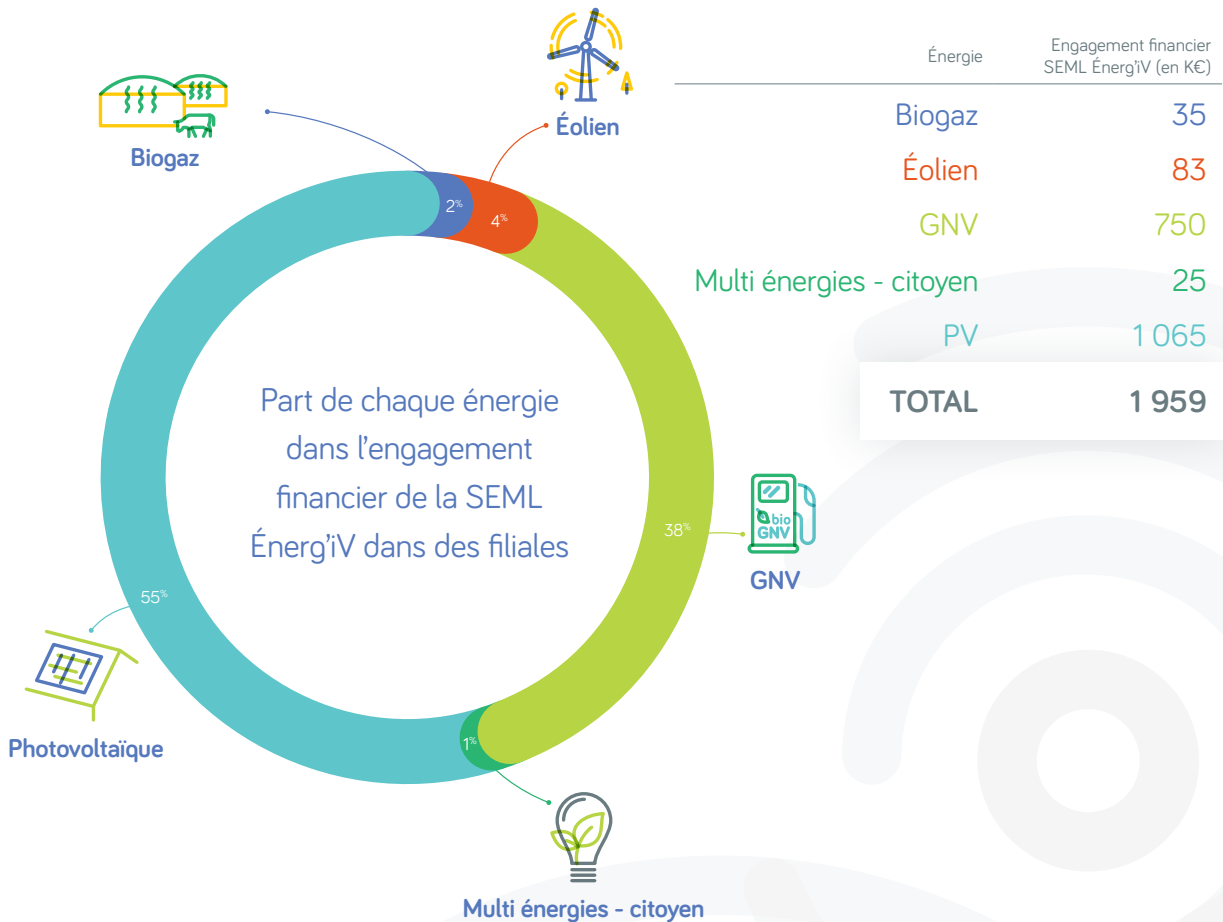
Énerg'iv a été fondée par trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine que sont le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35), le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole.

Ils ont souhaité ensemble :

- ✓ disposer d'un outil commun dédié à la production d'énergie renouvelable ;
- ✓ s'associer avec la Banque des Territoires et des partenaires bancaires que sont la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel Arkea.



# Où investit Énerg'iv ?



## L'organisation d'Énerg'iv

Pour soutenir et développer des projets ENR, Énerg'iv utilise plusieurs leviers d'actions :

- 1** La création de société de production 100% Énerg'iv. C'est le cas pour la filière solaire avec 2 sociétés créées par Énerg'iv.
- 2** La création de filiales qu'Énerg'iv gère en propre et en y associant des actionnaires.
- 3** La prise de participations dans des projets déjà développés par d'autres acteurs.



## MÉTHANISATION

### SAS Enerfée

Part du capital détenu : 5%

La SAS Enerfées regroupe un collectif de 55 agriculteurs, la coopérative des fermiers de Janzé, Roche aux Fées Communauté, Engie Biogaz, la société Triballat-Noyal, Eilañ et Énerg'iV. Un groupement de 6 acteurs ayant pour projet le lancement d'une unité de méthanisation dans la zone du bois de Teillay, à Janzé.

### SAS Biogaz des Marches de Bretagne

Part du capital détenu : 8%

Unité de méthanisation installée à Maen-Roch : autour de cette idée se sont réunis le SMICTOM local, le fonds régional pour les énergies renouvelables BreizhEnergie, le fonds d'investissement citoyen Énergie Partagée Investissement, le co-développeur Ter'Green et Énerg'iV.



## ÉOLIEN

### SAS IEL exploitation

Part du capital détenu : 30%

Le projet éolien de la Lande de Haut Bout sur la commune de Grand-Fougeray est porté à la fois par la société indépendante bretonne Initiatives & Énergies Locales et par Énerg'iV.

### SAS Landiset

Part du capital détenu : 20 %

Énerg'iV accompagne la démarche du projet éolien citoyen de Saint-Ganton initié par la Commune, un collectif de citoyens regroupés au sein de l'association Saint Gant'Eole Citoyen et Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV).



## PV SOL

### SAS MARC Énergies

Part du capital détenu : 19 %

Localisé sur les communes de Bruz et Pont-Péan, le projet porte sur l'installation d'un parc photovoltaïque de 20 hectares. En tant qu'actionnaire de la société Marc Énergies, Énerg'iV met en place un financement participatif pour permettre aux citoyens du département de financer une partie du projet.

### SAS Breti Sun ISDND

Part du capital détenu : 28%

Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes fédérés par Énerg'iV. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciens ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département.

### SAS Énerg'iV PV-2

Part du capital détenu : 100%

Un projet de centrale au sol de 4,82 MWC sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation de Guignen, dont le foncier appartient au SMICTOM du Pays de Vilaine (syndicat intercommunal de collecte et de traitement de déchets).



## PV OMBRIÈRES

### SAS Breti Sun PARK

Part du capital détenu : 49%

Énerg'iV a constitué avec See You Sun la société Breti Sun Park, dédiée à l'investissement de centrales photovoltaïques sur ombrière de parking et permettant l'installation de points de charge pour véhicules électriques.



## PV TOITURE

### SAS Énerg'iV PV1

Part du capital détenu : 100%

Projet 20 000m<sup>2</sup> de photovoltaïque sur la toiture de la plateforme logistique de Biocoop sur la ZA de la Morandais à Tinteniac.



## COOPÉRATIVE CITOYENNE ENR

### SAS CIREN

Cette entité, née sous forme d'une coopérative, est construite par les citoyens, apporteurs de capitaux et des partenaires privilégiés. Elle a en charge d'acheter et faire installer des centrales de production d'électricité de source renouvelable et locale.

### SCIC Coopérative des Survoltés

La coopérative des Survoltés réunie autour de citoyens du nord de l'Ille-et-Vilaine, des collectivités et des acteurs privés a pris 10 actions de 100 euros, soit une prise de part à hauteur de 0,35 % du capital social de la SAS Breti Sun ISDND.



## MOBILITÉ

### SAS BMGNV

Part du capital détenu : 25%

Bénéficiant du soutien de l'ADEME, les syndicats d'énergie bretons se sont regroupés dans une société commune, la SAS Bretagne Mobilité qui porte des projets de stations d'avitaillage publiques en GNV.

### SAS BMGNV35

La SAS BMGNV 35 gère les projets de stations GNV dans le 35. Les sites en construction sont à Bédée et Tinteniac, et bientôt Miniac Morvan. Les sites étudiés sont à Liffré, Noyal-sur-Vilaine, Saint Malo agglomération, Noyal-Châtillon, Montgermont et Janzé.





## M. LEHOUX

Directeur Général de  
MARC SA et Président de  
la société de projet MARC  
ENERGIES.

### Ferme solaire de Pont Péan

**Ce projet est l'un des plus grands parcs solaires de Bretagne. Une fierté pour Marc Énergie ? Un défi ? Quelles sont vos attentes dans ce projet ?**

Ce projet constitue pour MARC SA une opportunité. L'opportunité de participer à la transition énergétique car nous avons conscience de l'urgence climatique. Nous n'attendons pas de retour direct sur investissement mais voulons démontrer notre capacité à valoriser une friche industrielle et à développer des activités connexes à notre cœur de métier qu'est le BTP. Ce projet est aussi emblématique, nous l'envisageons comme une vitrine technologique, une technicité respectueuse de l'environnement.

**Ce projet repose sur une collaboration entre acteurs privés et publics, comment Marc Énergie se positionne dans ce jeu d'acteurs ? Qu'est-ce que vous apporte Énerg'iV ?**

MARC Énergies est le regroupement de trois associés : deux entreprises privées, MARC et IEL, et une société d'économie mixte, Énerg'iV. Ce partenariat public / privé est essentiel. Dès l'origine, ce projet a bénéficié du soutien des collectivités territoriales. Il a donc été naturel d'y associer le SDE 35 et Rennes Métropole. Nous voulons créer une communauté autour de ce projet en y associant les citoyens. La représentativité d'Énerg'iV nous permet de communiquer efficacement auprès des élus et des citoyens. Ce partenariat public / privé est également le garant du respect de valeurs partagées.



## Christian ROGER

Membre  
de la coopérative  
Les Survoltés

### Breti Sun ISDND

**Quelles sont les motivations de votre contribution dans ce projet ?**

« Les Survoltés » pensent que l'on a perdu la maîtrise de l'énergie avec la centralisation et voudraient revenir à l'échelle locale. La coopérative est à la recherche d'actions qui puissent mobiliser notre épargne pour le profit de projets concrets.

**Quelle valeur ajoutée pour le territoire ?**

La valeur ajoutée pour le territoire serait la maîtrise des coûts, la maîtrise de la production et de l'approvisionnement en énergie sans être tributaire. On ne sait pas où on va avec les énergies dites « conventionnelles », ce qui n'est pas très rassurant pour l'économie locale. L'objectif est de reprendre la main sur nos énergies.

**Qu'attendez-vous d'Énerg'iV sur ce projet ?**

L'efficacité. Énerg'iV peut apporter des moyens financiers mais surtout une maîtrise technique et des capacités en termes de management. L'implication d'Énerg'iV et d'autres partenaires permet au projet d'être assez important pour se concrétiser et obtenir des gains de production suffisants pour un raccordement sur le réseau.

## Lionel MAZIER

Exploitant agricole chez Earl Kerlez

### Méthanisation collective agricole de Maen-Roch

**Quelles sont vos motivations pour vous engager dans ce projet ?**

Il y a plusieurs raisons qui m'ont poussé à participer au projet. La première est l'intérêt du collectif : seule, mon exploitation n'avait pas la taille suffisante pour produire suffisamment de biomasse. Au-delà de la taille de l'exploitation, c'est aussi le montant de l'investissement qui était trop important à supporter seul. C'est la même chose pour les autres agriculteurs qui ont rejoint le projet.

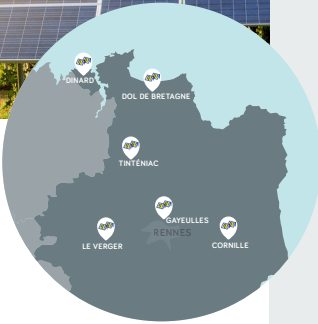
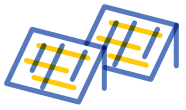
**Pour vous, quel est l'intérêt d'y associer des acteurs publics comme Énerg'iV ?**

Le premier intérêt était financier : il fallait 600 000 euros de fonds propres pour démarrer le projet. Nous n'étions pas en capacité, nous agriculteurs, de mobiliser cette somme. En avançant dans le projet, nous prenons conscience que l'apport des acteurs publics associés au projet est bien plus important qu'un seul apport en capitaux. Nous bénéficions surtout de leur expertise juridique, économique, de leurs connaissances sur la méthanisation et les énergies renouvelables.

**Selon vous, quelles sont les valeurs communes partagées entre les différents partenaires du projet ?**

Il y a ce souci commun d'encourager une agriculture respectueuse de l'environnement et de participer à la transition énergétique en produisant localement de l'énergie renouvelable.

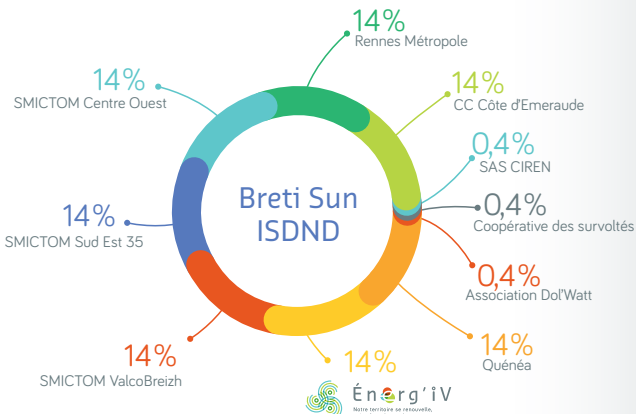




## En bref...

La Société Brete Sun ISDND a été créée le 10 mars 2020. Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes fédérés par Énerg'iv, la SEM 100 % Énergie Renouvelable du département. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciens ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département. Ces terrains pollués ne sont pas exploitables mais peuvent servir à abriter des centrales solaires.

Le fait de mutualiser le développement, la construction et l'exploitation de ces 6 sites permet d'optimiser leur rentabilité économique, et d'augmenter ainsi leur chance d'obtenir un tarif de rachat de l'électricité (complément de rémunération) aux appels d'offre menés par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).



## Brete Sun ISDND

Vers la reconversion de petits sites d'enfouissement de déchets en fermes solaires pour maximiser le potentiel de production d'énergie renouvelable dans le 35 !

**Projet porté par :**  
La Société Brete Sun ISDND

**Lieu :**  
Ille-et-Vilaine

**Caractéristiques du projet :**  
Un potentiel de 12MwC (13GWh/an) réparti sur 6 sites du département.

**Date de mise en service prévisionnelle :**  
2024

## Une dynamique citoyenne et participative enclenchée

### 14,3 M€

Montant total de l'investissement estimé

### 25%

de la production actuelle solaire du département. Soit environ la consommation annuelle d'électricité de 4 900 habitants.

### 248 000€

de capital, dimensionné pour financer la majeure partie du développement.



## Photovoltaïque en toiture

# Centre social de Fougères

Projet porté par :  
Énerg'iV  **Énerg'iV**  
Notre territoire se renouvelle,  
notre énergie aussi

Lieu :  
Pôle social de Fougères

Caractéristiques du projet :  
Puissance crête attendue : <=100kWc  
Budget : 105 000€  
Production annuelle prévisionnelle :  
105 MWh

Date de mise en service prévisionnelle :  
Printemps 2021

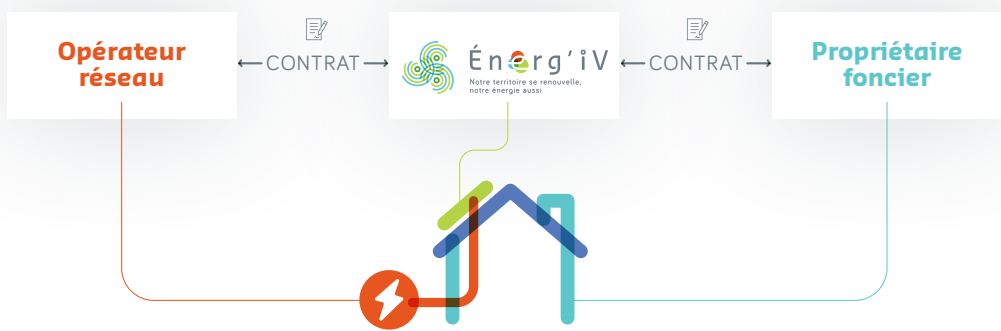


## En bref...

Énerg'iV a conclu avec la commune de Fougères une Convection d'Occupation Temporaire pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque d'environ 100kWc sur la toiture du pôle social de Fougères, dont la production est destinée à être vendue en totalité par Énerg'iV à un acheteur obligé. Le bâtiment a été construit pour supporter le poids d'une centrale photovoltaïque.

## Mais aussi...

Énerg'iV fait intervenir des poseurs de panneaux photovoltaïques locaux par le biais d'un accord-cadre et réalise un suivi de ces travaux avec le pôle photovoltaïque mais aussi avec les conducteurs d'opérations du SDE 35 formés sur la thématique.





Ombrières photovoltaïques

## Saint-Aubin-du-Cormier



**Projet porté par :**  
Bretil Sun Park

Liffré=Cormier  
COMMUNAUTÉ

**Lieu :**  
St-Aubin-du-Cormier

### **Caractéristiques du projet :**

Un potentiel de 100 kWc de panneaux,  
installés sur deux ombrières  
(une simple, une double)  
108 MWh de production estimée

### **Date de mise en service prévisionnelle :**

1<sup>er</sup> trimestre 2021  
(en attente raccordement ENEDIS)

### **Partenaires du projet :**

Au sein de Bretil Sun Park,  
51% See You Sun / 49% Énerg'iv

## En bref...

Première ombrière photovoltaïque développée et installée par Bretil Sun Park, elle a été implantée sur la zone du nouvel ACI (Arrêt de Connexion Intermodal) aménagé par Liffré-Cormier Communauté.

Du fait de l'implantation des ombrières sur un aménagement en cours de réalisation, la particularité du projet a été de s'adapter aux contraintes de la Communauté de Communes et du maître d'œuvre, autant en termes de planning que de confort pour les usagers. La réalisation de cet ouvrage s'est fait en concertation avec la Communauté de Communes et le maître d'œuvre, permettant ainsi d'intégrer au mieux les ombrières avec une gestion adaptée des interfaces (gestion des eaux en pied de poteaux, passage des fourreaux enterrés...).

La production d'énergie liée à la production photovoltaïque sera réinjectée en totalité dans le réseau, et fait l'objet d'un contrat de rachat avec EDF OA.

## Mais aussi...

La pose des charpentes métalliques et la mise en place des panneaux ont été réalisées en une semaine, suivies des raccordements électriques (panneaux, onduleurs) en attendant les travaux de raccordement ENEDIS.





# Boucle énergétique locale de Langouët

**Projet porté par :** ——— Langouët   
Énerg'iV  
pour la Commune de Langouët  
et avec l'association Solai Lann Coat

**Lieu :**  
Langouët – Pays de Rennes

**Caractéristiques du projet :**  
Puissance : 13.56 kWc  
Énergie produite/an : 19 MWh

**Un projet labellisé :** 

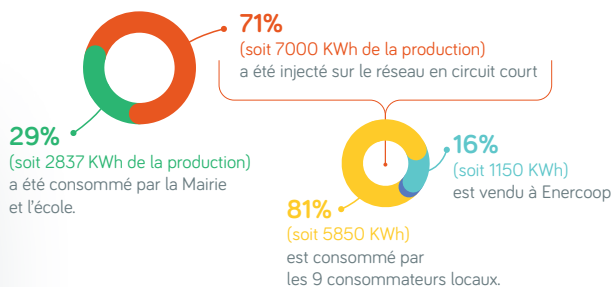
**Date de mise en service :**  
20 août 2020



## En bref...

Au cours d'ateliers thématiques organisés par la commune de Langouët, les habitants ont souhaité mettre en place une boucle énergétique locale sur leur village. Ceci implique le regroupement de producteurs et de consommateurs au sein d'une même structure locale. Énerg'iV a réalisé le montage technique et administratif du projet en partenariat avec la Mairie. Entre le 20 août (mise en service) et le 20 mars (dernier relevé compteur ENEDIS) :

le tracker a produit 9 837 kWh

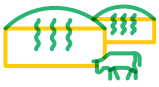


## Mais aussi...

Énerg'iV sera le producteur d'énergie renouvelable dans le projet d'autoconsommation collective Phébus à Melesse.

Énerg'iV soutient le projet ÉCLAIRS, Énergies Citoyennes et Locales en Autoconsommation Innovante Rennes Sud, porté par la coopérative citoyenne CIREN, dont elle est actionnaire fondateur.

Les premières factures seront éditées en début d'année 2021. Pour organiser ce circuit court de l'énergie, l'association Solai Lann Coat a été constituée. Elle regroupe la commune, Énerg'iV, les consommateurs et des adhérents bienfaiteurs souhaitant soutenir le projet. Cette association est l'interface entre l'opération d'autoconsommation collective et ENEDIS. Elle communiquera au gestionnaire de réseau la répartition de la production locale entre les consommateurs de la boucle.



# Méthanisation collective agricole de Maen-Roch



**Projet porté par :**  
Biogaz des Marchés de Bretagne

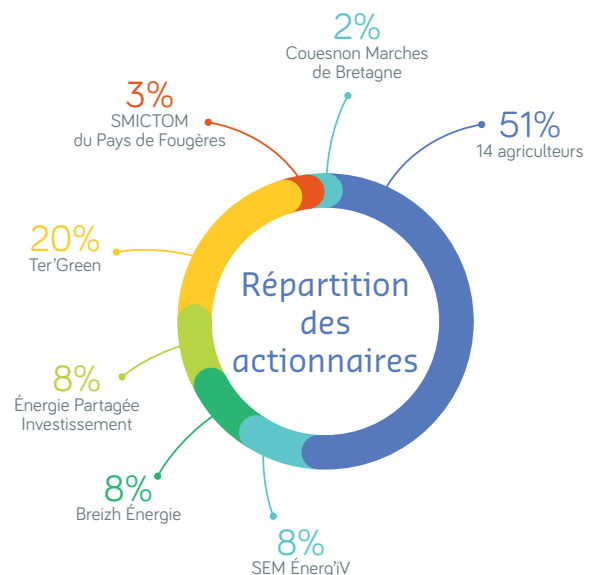
**Lieu :**  
Maen-Roch –  
Couesnon Marchés de Bretagne

**Caractéristiques du projet :**  
Puissance : 120 Nm<sup>3</sup>/h  
Énergie Produite par an : 10 900 MWh

**Date de mise en service prévisionnelle :**  
mi 2022

## En bref...

Initié par la Communauté de Communes en 2011, ce projet de méthanisation majoritairement porté par le monde agricole bénéficie du temps long de la maturation. Les motivations qui ont porté son développement sont la dynamisation du territoire, la production d'énergie renouvelable, le développement durable, ainsi que des objectifs agricoles : la diversification des productions et l'autonomie en fertilisant des exploitations. Autour de cette idée se sont réunis 14 agriculteurs, le SMICTOM local, le fonds régional pour les énergies renouvelables BreizhEnergie, le fonds d'investissement citoyen Énergie Partagée Investissement, le co-développeur Ter'Green et Énerg'iV. 2020 a marqué des étapes importantes dans la vie du projet que sont l'obtention du permis de construire et l'instruction du dossier ICPE (enregistrement). Le temps est maintenant à la concrétisation, les premières consultations pour la réalisation sont lancées et les banques bientôt consultées. Les travaux devraient commencer au printemps 2021 pour une mise en service en 2022.



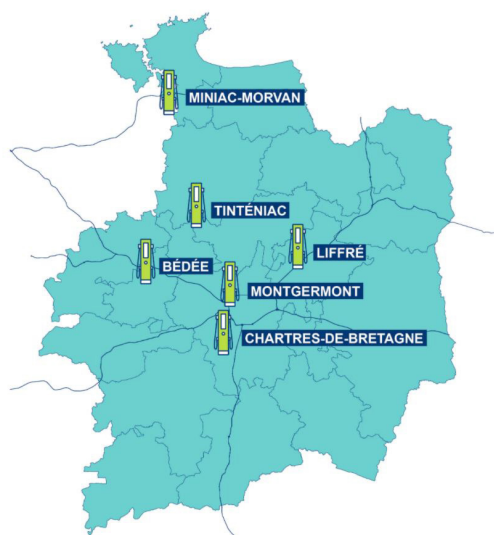
## Station d'avitaillement de Gaz Naturel pour Véhicule

**Projet porté par :**  **Énerg'iv**  
Énerg'iv  
via Bretagne Mobilité GNV

**Lieu :**  
Ille-et-Vilaine

**Caractéristiques du projet :**  
6 stations de distribution de GNV-bioGNV accessibles aux poids lourds, autocars et véhicules individuels

**Date de mise en service prévisionnelle :**  
2 stations en 2021  
et 2 stations en 2022



## En bref...

Dans le cadre d'un plan de déploiement régional, Énerg'iv a programmé la mise en service de 4 stations de distribution GNV en Ille-et-Vilaine en septembre 2021 à Bédée et Tinténiac (2021) et début 2022 à Liffré et Miniac-Morvan. Les études de maîtrise d'œuvre sont terminées. En complément, deux autres stations devraient voir le jour à Montgermont et Chartres-de-Bretagne fin 2022, en lien avec les besoins des services de transports collectifs de la Région et de Rennes Métropole. Pour ces deux stations les études de maîtrise d'œuvre sont en cours.



## Répertoire des projets engagés par Énerg'iV



### Photovoltaïque en toiture

- Centrales sur toiture - 3 322kWc  
(mise en service en 2021/2022 pour toutes)
  - | Noyal-sur-Vilaine - Salle des sports - 100 kWc
  - | Bréal-sous-Monfort - Salle des sports - 100 kWc
  - | Paimpont - Centre Technique - 100 kWc
  - | Pléchâtel - Bâtiment logistique - 170 kWc
  - | Saint-Aubin-du-Cormier - Atelier relais - 80 kWc
  - | Gévezé - Salle des sports - 100 kWc
  - | Fougères - Pôle Social - 100 kWc
  - | Baulon - Salle polyvalente - 36 kWc
  - | Le Rheu - Collège Georges Brassens - 300 kWc
  - | Amanlis - Pôle Enfance - 36 kWc
  - | Tinteniac - Plateforme logistique Biocoop - 2 200 kWc
  - | Pays de Châteaugiron Communauté - Complexe sportif intercommunal - 90 kWc
  - | Melesse - Pôle intergénérationnel - 100 kWc







## Photovoltaïque au sol

- Centrale au sol sur l'ancien centre d'enfouissement de Guignen - 4,82 MWc - mise en service en mars 2021
- Centrale au sol de Bruz Pont-Péan - 15 MWc - mise en service en octobre 2021
- Bretil Sun ISDND mise en service en 2022/2023



## Ombrières photovoltaïques

- Centrale sur Ombrières 2021 - 1 160kWc (mise en service en 2021 pour toutes)
  - | Saint-Aubin-du-Cormier - Parking multimodal - 100 kWc
  - | Saint-Guinoux - Parking du stade - 270 kWc
  - | Montreuil-sur-Ille - Gare - 100 kWc
  - | La Richardais - Parking multimodal - 200 kWc
  - | Noyal-sur-Vilaine - Tir à l'arc - 100 kWc
  - | Laillé - Parking l'archipel - 290 kWc
  - | Hédé-Bazouge - ACI - 100 kWc



## Autoconsommation

- Boucle énergétique locale de Langouët (en service depuis août 2020)
- Résidence Phébus à Melesse



## Coopératives citoyennes

- Survoltés
- CIREN



## Méthanisation

- Méthanisation territoriale de Janzé
- Méthanisation territoriale de Maen-Roch
- Méthanisation territoriale de Bourg-des-Comptes



## Mobilité bas carbone

- Station d'avitaillement de Gaz Naturel Véhicule (mise en service de 2 stations en 2021 et 2 stations en 2022)



## Éolien

- Parc éolien de Saint-Ganton
- IEL Grand Fougeray
- Éolien Acigné
- Lanrigan dans le vent

# La participation citoyenne et la concertation

Énerg'iv a développé une méthodologie qui vise à favoriser l'ancrage local des projets d'énergie renouvelable. Nous accompagnons les associations citoyennes et les acteurs publics dans leur participation tout au long de la vie d'un projet de la phase d'émergence jusqu'à la phase d'exploitation.

En 2020, cet accompagnement a permis de réaliser un travail important de prospection et d'animations locales autour d'une vingtaine de projets d'énergies renouvelables, qu'ils soient éoliens, photovoltaïques ou d'autoconsommation collective.

**La plus-value d'Énerg'iv :** favoriser le lien entre développeur et élus locaux, formation des élus, sensibilisation des habitants aux enjeux de la transition énergétique, proposition d'une alternative au développement classique.

**Le savoir-faire d'Énerg'iv :** rédaction d'une charte de concertation pour formaliser l'implication citoyenne dans le projet, organisation de financement participatif pour mobiliser les citoyens sur des projets d'ENR locaux. Concertation autour de la création d'un parc éolien citoyen à Lanrigan.

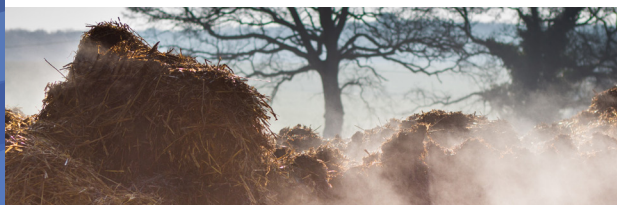
## Énerg'iv accompagne le projet de création d'un parc éolien sur la commune de Lanrigan.

Un travail de concertation est mené avec les exploitants agricoles et les propriétaires fonciers pour mettre en place une stratégie commune et envisager les meilleures retombées possibles pour le territoire en y associant l'ensemble des acteurs locaux. Plusieurs réunions ont été organisées au cours de l'année avec le conseil municipal afin de rédiger une charte de l'éolien local qui a ensuite été présentée aux exploitants agricoles et propriétaires fonciers. Ces derniers se sont engagés à ne pas signer de promesse de bail avec un développeur privé tant que la stratégie collective ne serait pas adoptée. L'enjeu est de pouvoir choisir un développeur en fonction des intérêts du territoire tout en faisant travailler des entreprises locales. Cette charte a ensuite été présentée aux habitants de Lanrigan lors d'une réunion publique. Les habitants sont invités à participer à cette initiative en rejoignant un collectif de citoyens impliqués dans le projet.

## Enjeux à venir Charte Méthanisation

Énerg'iv s'investit depuis sa création dans la méthanisation car elle est l'une des solutions du mix énergétique bas carbone, notamment en matière de transport (bioGNV).

Ce sujet est complexe car il allie la production d'énergie, les modes de production agricole et la qualité de l'environnement. Pour assurer un développement soutenable de la méthanisation et éviter toute dérive, Énerg'iv est déjà attentive à plusieurs critères clés dans ses premières prises de participation : concertation avec les riverains, proportion de cultures dédiées inférieure à la réglementation, vigilance sur le transport des intrants, autonomie énergétique des exploitations agricoles et mise en place d'un comité de suivi pendant l'exploitation. Cette démarche qualité va se préciser en 2021 avec la mise en œuvre d'une charte locale inspirée des chartes nationales existantes dont celle d'Énergie Partagée et de France Nature Environnement. Affaire à suivre.



**Parole à Antoine Therain,**  
chargé du dialogue territorial  
et de la concertation citoyenne

Pour un projet éolien à Acigné, nous avons accompagné le collectif citoyen dans sa constitution en société et organisé via le réseau citoyen « taranis » des formations pour permettre aux membres du collectif de monter en compétence sur les différents volets technique, juridique et administratif d'un projet éolien.

# Renouvellement des instances en 2020

Suite aux élections municipales, de nouveaux délégués, issus des conseils municipaux et intercommunaux, ont été désignés pour représenter le SDE35 et Rennes Métropole. Des élections qui influent sur les administrateurs de la SEM Energ'IV.

Administrateur	Nombre de représentants	Identité du / de la représentant-e entrant-e			Identité du / de la représentant-e sortant-e	
		Civilité	Nom Prénom		Civilité	Nom Prénom
<b>SDE 35</b> délibération du 25/09/2020	1	Monsieur	<b>BELINE Jean-Claude</b>	Conserve sa délégation		
	2	Monsieur	<b>DAVID Yvonnick</b>	Conserve sa délégation		
	3	Monsieur	<b>GUILLOTIN Daniel</b>	Conserve sa délégation		
	4	Monsieur	<b>MARTINS-MARQUES Christophe</b>	Conserve sa délégation		
	5	Madame	<b>CHEREL Stéphanie</b>	En remplacement de	Monsieur	BONDU Camille
	6	Monsieur	<b>DAVY André</b>	En remplacement de	Monsieur	CROGUENNEC André
	7	Monsieur	<b>DEHAESE Olivier</b>	En remplacement de	Monsieur	DUPUY Jean-Luc
	8	Monsieur	<b>DESBLÉS Hubert</b>	En remplacement de	Monsieur	GODET Loïc
	9	Madame	<b>DOUÏTÉ-BOUTON Murielle</b>	En remplacement de	Madame	NOISETTE Nadège
	10	Monsieur	<b>HAMON Laurent</b>	En remplacement de	Monsieur	NOUYOU Didier
	11	Monsieur	<b>NOËL Franck</b>	En remplacement de	Monsieur	TANCEREL Daniel
<b>Rennes Métropole</b> délibération du 10/09/2020	1	Monsieur	<b>HUAUMÉ Yann</b>	En remplacement de	Monsieur	DEHAESE Olivier

## Énerg'iV

Siège du SDE35

Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé - CS 43603

35236 THORIGNE-FOUILLARD

02 99 23 15 55

[contact@energiv.fr](mailto:contact@energiv.fr)

[energiv.fr](http://energiv.fr)